Insee Première

N° 1634

Février 2017

# Être né en France d'un parent immigré

## Une population diverse reflétant l'histoire des flux migratoires

En 2015, 7,3 millions de personnes nées en France ont au moins un parent immigré, soit 11 % de la population. L'origine des descendants d'immigrés est le reflet des flux d'immigration qu'a connus la France depuis plus d'un siècle. Les descendants d'immigrés sont dans leur ensemble plus jeunes que l'ensemble de la population résidant en France ; c'est notamment le cas de ceux d'origine africaine. La moitié des descendants d'immigrés ont un seul parent immigré. Lorsque les deux parents sont immigrés, ils viennent presque toujours du même pays. Entre 18 et 24 ans, les descendants d'immigrés partent plus tardivement du foyer familial que les autres jeunes. C'est surtout le cas pour ceux dont les deux parents sont immigrés : le comportement de décohabitation des jeunes issus de couples mixtes est plus proche de celui de l'ensemble de la population. Deux tiers des descendants d'immigrés de 25 ans ou plus vivant en couple ont choisi un conjoint sans lien direct avec l'immigration. La localisation géographique des descendants est proche de celle des immigrés, même si elle est un peu moins concentrée dans l'unité urbaine de Paris.

Chantal Brutel, cellule Statistiques et études sur l'immigration, Insee

En 2015, 7,3 millions de personnes nées en France et résidant en ménages ordinaires *(encadré)* ont au moins un parent immigré *(définitions)*, soit 11 % de la population. Parmi eux, 45 % sont d'origine européenne *(figure 1)* ; la plupart sont enfants d'immigrés arrivés en France en provenance d'Espagne ou d'Italie dès les années trente, ou du Portugal un peu plus tardivement, à partir de 1970 . De plus, 31 % des descendants *(définitions)* sont issus des vagues d'immigration en provenance du Maghreb ; à partir de l'après-guerre pour les Algériens et à la fin des années soixante pour les Marocains. À partir du milieu des années soixante-dix, l'immigration concerne davantage les pays de l'Afrique (hors Maghreb) ou de l'Asie, mais les flux sont moins importants. Ainsi, en 2015, 11 % des descendants ont au moins un parent né en Afrique subsaharienne et 9 % ont au moins un parent né en Asie.

### Les descendants d'immigrés : une population jeune

Les descendants d'immigrés sont plus jeunes que le reste de la population. En effet, 47 % d'entre eux sont âgés de moins de 25 ans, contre 30 % de la population n'ayant pas de parents immigrés. À l'inverse, 23 % des descendants d'immigrés sont âgés de 50 ans ou plus, contre 37 % des personnes sans ascendance migratoire directe.

### Les plus jeunes descendants d'immigrés sont majoritairement d'origine africaine

Parmi les descendants d'immigrés de moins de 25 ans, 42 % sont originaires du Maghreb et 19 % d'Afrique subsaharienne.

**1** Répartition du nombre de descendants d'immigrés selon le pays d'origine

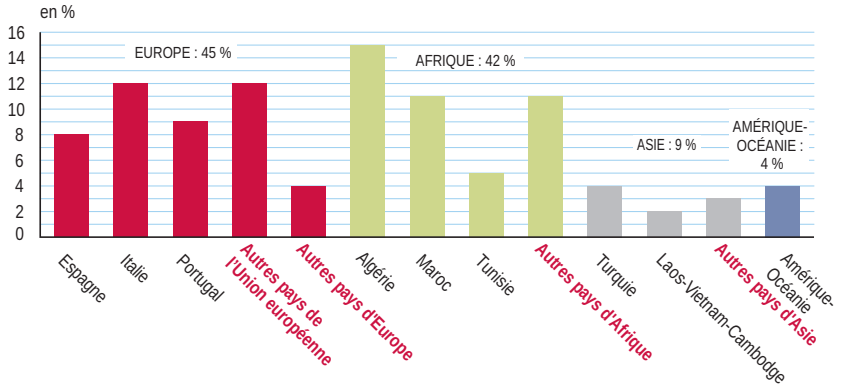


Note : le pays d'origine est celui du parent immigré ou celui du père si les deux parents sont immigrés.
Champ : France, ménages ordinaires.
*Source : Insee, enquête Emploi de 2015, enquête annuelle de recensement de 2015.*

Insee

Les descendants d'immigrés d'origine maghrébine sont jeunes : six sur dix ont moins de 25 ans *(figure 2)*. Une partie d'entre eux est issue d'immigrés algériens ou marocains arrivés jeunes en France dans le cadre du regroupement familial. Les vagues d'immigration en provenance de l'Afrique subsaharienne sont plus récentes, ce qui explique que huit descendants sur dix de cette origine ont moins de 25 ans. De même, les trois quarts des descendants d'immigrés asiatiques, principalement originaires de Turquie ou d'Asie du Sud-Est sont dans ce cas ; en particulier, les immigrés en provenance du Laos, du Vietnam ou du Cambodge sont arrivés pour la plupart avant 30 ans au milieu des années soixante-dix.

## Les plus âgés des descendants d'immigrés ont une origine européenne

Au sein des descendants d'immigrés de 50 ans ou plus, 88 % sont d'origine européenne. Leurs parents sont pour la plupart des immigrés arrivés en France entre les deux guerres en provenance d'Italie, d'Espagne, de Belgique, de Pologne ou d'Allemagne. La moitié des descendants d'immigrés espagnols ou italiens ont 50 ans ou plus. Les descendants d'immigrés portugais sont un peu plus jeunes ; seulement un sur vingt a 50 ans ou plus. L'immigration portugaise, qui a connu un pic au milieu des années soixante-dix est en effet restée à un niveau assez élevé jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Enfin, la moitié des descendants d'immigrés originaires des pays de l'Union européenne hors Espagne, Italie ou Portugal ont également 50 ans ou plus.

## La moitié des descendants d'immigrés ont un seul parent immigré

3,3 millions de descendants, soit 45 % d'entre eux, ont deux parents immigrés *(figure 3)*. Dans neuf cas sur dix, ces derniers sont nés dans le même pays ; en particulier, 1,2 million de descendants ont deux parents d'origine maghrébine et 1,1 million ont deux parents immigrés d'origine européenne.

3,6 millions de descendants d'immigrés, soit une proportion plus importante (50 %), sont issus d'un couple « mixte » *(définitions)* : un seul des deux parents est immigré. Il s'agit plus fréquemment d'un père immigré et d'une mère non immigrée (2,1 millions) que l'inverse (1,5 million). Les autres cas correspondent à des descendants dont l'origine d'un seul des deux parents est connue.

La mixité des origines des parents dépend des conditions d'arrivée en France. Ainsi, 65 % des descendants d'immigrés d'origine européenne sont issus d'un couple mixte. Les hommes immigrés espagnols ou italiens, arrivés en général jeunes et seuls, ont fréquemment fondé une famille avec une Française et ont eu des enfants en France. En revanche, 44 % des descendants d'immigrés d'origine maghrébine ont un seul parent immigré. Cette moindre mixité peut s'expliquer en partie par le regroupement familial qui a suivi l'immigration de personnes dont la famille était déjà constituée avant la migration.

Lorsque les origines sont africaines (hors Maghreb), la moitié des descendants sont les enfants d'un couple mixte ; 39 % sont dans ce cas si les origines sont asiatiques.

## Les jeunes descendants d'immigrés décohabitent plus tardivement que les autres jeunes

Parmi les jeunes âgés de 18 à 24 ans, 77 % des descendants d'immigrés n'ont pas encore quitté le foyer parental, contre 62 % des jeunes qui ne sont ni immigrés ni descendants d'immigrés *(figure 4)*. Ce constat général est encore plus prononcé parmi les jeunes ayant deux parents immigrés ; 85 % d'entre eux vivent encore avec leurs parents. Les descendants d'origine africaine ou asiatique sont ainsi plus nombreux à cohabiter avec leurs parents (respectivement 83 % et 79 %) que les descendants d'origine européenne (67 %). Les jeunes descendants de couples mixtes ont en revanche un comportement de décohabitation plus proche de celui des jeunes sans lien direct avec la migration.

### L'estimation du nombre de descendants d'immigrés en 2015

L'estimation du nombre de descendants d'immigrés concerne les seuls ménages ordinaires ; sont donc exclues les personnes vivant en communautés. Seulement 2 % de la population résidant en France habite dans des communautés, principalement en maison de retraite, hôpital ou foyer. Le nombre de descendants d'immigrés vivant hors ménages ordinaires est donc très faible.

L'estimation du nombre de descendants d'immigrés s'appuie sur deux sources : l'enquête emploi en continu (EEC) pour les personnes âgées de 15 ans ou plus et le recensement de la population (RP) pour les enfants de moins de 15 ans.

En effet, dans chaque logement enquêté, l'EEC recense toutes les personnes y vivant. Elle n'interroge cependant précisément que les personnes de 15 ans ou plus. Chacune répond à un questionnaire individuel, qui aborde notamment l'origine des parents (lieu de naissance et nationalité à la naissance).

Pour les enfants de moins de 15 ans, l'EEC, comme le RP, permet de repérer les descendants d'immigrés uniquement s'ils vivent avec leurs parents. En effet, les deux questionnaires n'interrogent pas les enfants sur l'origine de leurs parents, mais recensent ces derniers s'ils sont dans le même logement. L'estimation issue du RP est alors privilégiée, car l'évolution du nombre d'enfants descendants d'immigrées est plus régulière avec cette source qu'avec l'EEC compte tenu de la taille des échantillons.

**2** Répartition des descendants d'immigrés selon leur âge et le pays de naissance des parents

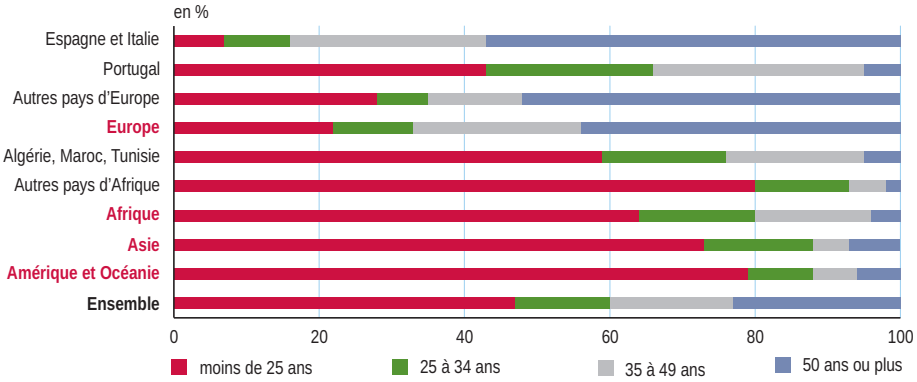


Note : le pays d'origine est celui du parent immigré ou celui du père si les deux parents sont immigrés.
Lecture : 47 % des descendants d'immigrés ont moins de 25 ans.
Champ : France, ménages ordinaires.
*Source : Insee, enquête Emploi de 2015, enquête annuelle de recensement de 2015.*

**3** Répartition des descendants d'immigrés selon la mixité de leurs origines

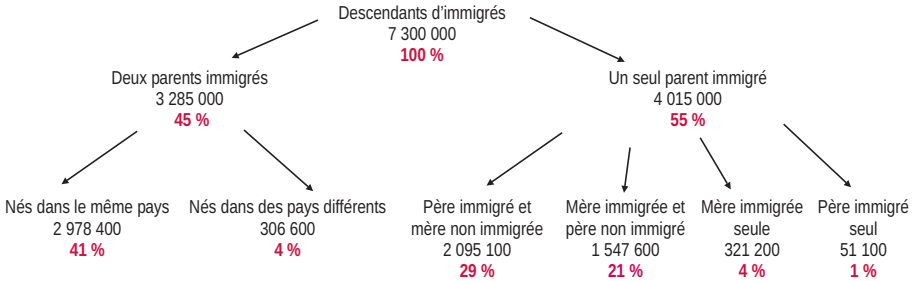


Lecture : 3,285 millions de descendants d'immigrés ont deux parents immigrés ; ils représentent 45 % de l'ensemble des descendants d'immigrés.
Champ : France, ménages ordinaires.
*Source : Insee, enquête Emploi de 2015, enquête annuelle de recensement de 2015.*

**4** **Part de la population agée de moins de 35 ans vivant avec ses parents, selon l'intensité du lien avec la migration**

en %

| | 18 à 24 ans | 25 à 34 ans |
|---|---|---|
| **Descendants d'immigrés** | **77** | **21** |
| origine européenne | 67 | 14 |
| origine maghrébine | 83 | 23 |
| origine africaine hors Maghreb | 82 | 30 |
| origine asiatique | 79 | 23 |
| **Population ni immigrée ni descendante d'immigrés** | **62** | **10** |

Lecture : 77 % des descendants d'immigrés de 18 à 24 ans vivent encore avec leurs parents.
Champ : France, ménages ordinaires.
*Source : Insee, enquête Emploi de 2015, enquête annuelle de recensement de 2015.*

Les jeunes descendants de 25 à 34 ans restent également plus longtemps chez leurs parents ; ils y vivent deux fois plus fréquemment (21 %) que ceux n'ayant pas de lien direct avec la migration (10 %). Pour l'ensemble des jeunes de 18 ans ou plus, la poursuite d'études est désormais la principale raison du départ du foyer parental, même s'il est partiel et financé par les parents. Par exemple, les descendants d'immigrés de 18 à 24 ans issus de deux parents immigrés sont un peu moins souvent en formation au moment de l'enquête (45 %) que ceux issus d'un couple mixte (51 %). Une fois les études terminées, les jeunes attendent généralement d'avoir une situation suffisamment stable vis-à-vis du marché du travail pour partir définitivement du logement parental.

## Des structures familiales proches quel que soit le lien à la migration

Les descendants d'immigrés de 25 ans ou plus ne vivant plus avec leurs parents sont dans une situation familiale proche de celle des personnes sans lien direct avec la migration. En effet, dans les deux cas, près de sept sur dix vivent en couple, deux sur dix vivent seuls, un sur dix est le parent d'une famille monoparentale et une minorité vit dans un ménage constitué de plusieurs familles *(figure 5)*. Les immigrés vivent quant à eux plus souvent en couple avec enfant ou dans des ménages complexes *(définitions)*.

La composition familiale des descendants d'immigrés est variable selon leur origine. Entre 30 et 50 ans, les descendants originaires d'Europe du Sud sont un peu moins fréquemment l'unique parent d'une famille monoparentale (11 %) que ceux dont les parents sont nés en Afrique (15 %) ; ils vivent en contrepartie plus souvent en couple.

## Les jeunes descendants vivant en couple choisissent le plus souvent un conjoint sans lien direct avec la migration

Deux tiers (67 %) des descendants d'immigrés de 25 ans ou plus vivant en couple ont un conjoint qui n'est ni immigré ni descendant d'immigré. Ceux qui partagent leur vie avec un immigré (20 %) ou un descendant (13 %) ont majoritairement deux parents immigrés. Ainsi, la mixité du couple parental semble favoriser la mixité des couples formés par leurs enfants. De fait, le choix d'un conjoint ayant une origine différente est plus fréquent parmi les descendants européens que parmi les descendants d'immigrés africains.

## La localisation géographique des descendants est moins concentrée que celle des immigrés

La localisation géographique des descendants d'immigrés reproduit de manière un peu atténuée celle des immigrés. Elle est toutefois moins concentrée dans l'unité urbaine de Paris (Paris, ensemble de la petite couronne et une petite partie de la grande couronne) : 30 % des descendants d'immigrés y résident. C'est un peu moins que pour les immigrés (35 %), mais plus du double de la population sans lien direct avec les migrations (12 %). Les autres unités urbaines de 200 000 habitants ou plus regroupent quant à elles autant de descendants que d'immigrés (28 %) et une proportion un peu plus faible des autres habitants (24 %). A l'inverse, les communes rurales situées hors des unités urbaines concentrent 11 % des descendants, 8 % des immigrés, mais 27 % de la population ni immigrée ni descendante d'immigrée *(figure 6)*.

Compte tenu des migrations et des décès, les immigrés résidant en France en 2015 ne sont pas forcément les parents des descendants. Toutefois, la répartition géographique des descendants sur le territoire est proche de celles des immigrés. C'est notamment le cas pour les descendants dont les deux parents sont immigrés. Ceux-ci sont plus jeunes que ceux issus de couples mixtes et vivent donc plus fréquemment avec leurs parents. À l'inverse, la répartition des descendants de couples mixtes est un peu plus proche de celle de la population non immigrée et non descendante d'immigrés, même s'ils sont deux fois plus présents dans l'unité urbaine de Paris.

**5** **Part de la population agée de 25 ans ou plus ne vivant plus avec ses parents selon le lien à la migration, l'âge et le type de ménage**

en %

| Lien avec la migration | Type de ménage | Groupe d'âge | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | de 25 à 34 ans | de 35 à 50 ans | de 51 à 64 ans | 65 ans ou plus | Ensemble |
| Descendants d'immigrés | Vit seul | 14 | 14 | 23 | 36 | **21** |
| | Famille monoparentale | 11 | 13 | 8 | 2 | **9** |
| | Couple sans enfant | 17 | 8 | 42 | 56 | **28** |
| | Couple avec enfant | 52 | 63 | 23 | 3 | **38** |
| | Ménage complexe | 6 | 2 | 4 | 3 | **4** |
| | **Ensemble** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |
| Immigrés | Vit seul | 10 | 9 | 14 | 27 | **14** |
| | Famille monoparentale | 6 | 10 | 9 | 4 | **8** |
| | Couple sans enfant | 18 | 9 | 32 | 49 | **24** |
| | Couple avec enfant | 57 | 67 | 38 | 12 | **47** |
| | Ménage complexe | 9 | 5 | 7 | 8 | **7** |
| | **Ensemble** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |
| Population ni immigrée ni descendante d'immigrés | Vit seul | 17 | 13 | 21 | 36 | **22** |
| | Famille monoparentale | 7 | 11 | 6 | 3 | **7** |
| | Couple sans enfant | 22 | 10 | 47 | 55 | **34** |
| | Couple avec enfant | 50 | 64 | 23 | 3 | **34** |
| | Ménage complexe | 4 | 2 | 3 | 3 | **3** |
| | **Ensemble** | **100** | **100** | **100** | **100** | **100** |

Lecture : 14 % des descendants d'immigrés de 25 à 34 ans vivent seuls.
Champ : France, ménages ordinaires, personnes ne vivant plus avec leurs parents.
*Source : Insee, enquête Emploi de 2015, enquête annuelle de recensement de 2015.*

## 6 Répartition de la population selon le lien à la migration et le niveau d'urbanisation

en %

| Lien avec la migration | Localisation géographique | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Unité urbaine de Paris | Unités urbaines de 200 000 habitants ou plus, hors Paris | Unités urbaines de 50 000 à moins de 200 000 habitants | Unités urbaines de moins de 50 000 habitants | Communes rurales | Ensemble |
| **Descendants d'immigrés** | 30 | 28 | 13 | 18 | 11 | **100** |
| un seul parent immigré | 24 | 29 | 14 | 19 | 14 | **100** |
| deux parents immigrés | 36 | 28 | 11 | 17 | 8 | **100** |
| **Immigrés** | 35 | 28 | 13 | 16 | 8 | **100** |
| **Population ni immigrée ni descendante d'immigrés** | 12 | 24 | 13 | 24 | 27 | **100** |

Lecture : 30 % des descendants d'immigrés vivent dans l'unité urbaine de Paris.
Champ : France, ménages ordinaires.
*Source : Insee, enquête Emploi de 2015, enquête annuelle de recensement de 2015.*

Ces différences sont essentiellement liées aux origines des descendants et donc à la localisation géographique des différentes vagues d'immigration en France. Les immigrés européens se répartissent entre l'Île-de-France (26 %) et les régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (30 %). Leurs descendants résident également dans ces zones géographiques, mais sont un peu moins présents en Île-de-France (21 %). Les immigrés et les descendants d'origine africaine hors Maghreb sont quant à eux très présents en Île-de-France (56 %). Un tiers des immigrés maghrébins et un tiers des descendants de même origine résident en Île-de-France, 13 % en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et 13 % également en Auvergne-Rhône-Alpes. Les descendants d'immigrés vivent donc globalement dans les mêmes zones géographiques que les immigrés de même origine, même après avoir quitté le foyer parental. ■

## Définitions

Un **immigré** est une personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu devenir français par acquisition de la nationalité, les autres restant étrangers.

Un **descendant d'immigré** est une personne née en France, dont au moins un des deux parents est immigré. L'origine d'un descendant d'immigré est ici le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Lorsque les deux parents sont immigrés, c'est le pays de naissance du père qui est retenu. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées (notamment celles qui ont migré avec leurs parents).

Un **couple mixte** est ici défini comme un couple formé d'une personne immigrée et d'une personne non immigrée.

Un **ménage complexe** est un ménage qui compte plus d'une famille, plusieurs personne isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

## Sources

L'**enquête Emploi en continu (EEC)** est la seule source permettant de mesurer les concepts d'activité, de chômage, d'emploi et d'inactivité, tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). Elle comporte par ailleurs des informations très nombreuses sur les caractéristiques des personnes. Toutes les personnes présentes dans le logement sont listées, mais seules celles âgées de 15 ans ou plus et dont c'est la résidence principale renseignent un questionnaire individuel. L'enquête permet de connaître le lieu et la nationalité à la naissance des parents.

Le **recensement de la population** permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. Depuis 2004, il repose sur une collecte d'information annuelle auprès d'un échantillon de la population. Les personnes enquêtées sont interrogées sur leur nationalité à la naissance et leur lieu de naissance. Il est ainsi possible de savoir si une personne est immigrée ou non et si ses enfants, qui vivent dans le même logement qu'elle, sont descendants d'immigrés.

## Bibliographie


- « Éclairages sur les jeunes », *in* « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2016.
- Domergue F., « Familles d'immigrés et de descendants : entre spécificités et convergence vers le pays d'accueil », *Infos migrations* n° 86, Département des statistiques, des études et de la documentation, ministère de l'intérieur, octobre 2016.
- Brutel C., « La localisation des immigrés en France », *Insee Première* n° 1591, avril 2016.
- « Couples et familles », *Insee Références*, édition 2015.
- Beauchemin C., Hamel C., Simon P., « Trajectoires et origines, enquêtes sur la diversité des populations en France », Ined, édition 2015.
- Couleaud N., Decondé C., Sagot M., « Les structures familiales des immigrés et descendants d'immigrés franciliens », *Insee Analyse Île-de-France* n° 2, juillet 2014.
- Bouvier G. et Breem Y., « Démographie des descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 66, Département des statistiques, des études et de la documentation, ministère de l'intérieur, 2014.
- Brutel C., « Les immigrés récemment arrivés en France : une immigration de plus en plus européenne », *Insee Première* n° 1524, novembre 2014.
- « Immigrés et descendants d'immigrés », *Insee Références, édition 2012.*



Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14
**Directeur de la publication :**
Jean-Luc Tavernier
**Rédacteur en chef :**
E. Nauze-Fichet
**Rédacteurs :**
J.-B. Champion, C. Collin, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu, H. Valdelièvre
**Maquette :** B. Rols
**Impression** : Jouve
**Code Sage** IP171634
ISSN 0997 - 3192


© Insee 2017



- ***Insee Première*** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr/collections-nationales
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) : http://www.insee.fr/abonnements

Pour vous abonner à ***Insee Première*** et le recevoir par courrier : http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16

Insee
Mesurer pour comprendre